

## Une brève histoire du Het-Club

\*

Curieusement, la résidence du Het club est née de la vigne et non de la forêt. En effet, Le Groupe Castel fondé en 1949 à Bordeaux par les neuf frères et sœurs Castel et aujourd'hui le troisième acteur mondial dans le vin, a permis à une demoiselle Castel d'en semer l'idée. Revenant d'Amérique à la fin des années 60, elle y avait été charmée par l'habitat américain. Elle eut, mais cela ne dura pas longtemps, l'intention de créer une cité pour les employés de Castelvain, qui n'auraient que 38 km à parcourir depuis Blanquefort, le siège de la société et Lacanau. Elle y possédait un terrain, au pied de la dune du Het.

Ce projet s'inspira donc d'une cité à l'américaine, avec

- des maisons semblables, ne différant que par le nombre de pièces
- le nom du Het club et des villas California, Miami, Florida
- l'absence de limites entre les terrains
- l'arrivée en voiture sans barrière ni portail, jusqu'à la porte de la maison, sous le car port
- la disposition d'impasses ralentissant le trafic routier et favorisant les déplacements à pied
- des équipements collectifs (épicerie, salle commune, night-club...)



Les bordelais ne pouvant s'habituer à ne pas connaître les limites de leur terrain, c'est ainsi que naquirent les barrières et les portails... dès la première série de maisons construite. Car les maisons se construisaient par « haricot » en fonction des ventes, au fil des ans, édifiées d'ailleurs par des entreprises différentes, au gré des appels d'offres. C'est ainsi qu'à partir du même plan, certaines maisons sont en brique, d'autres en ossature bois (on les reconnaît au bois sous les fenêtres.)

Face aux demandes d'agrandissements et, finalement, à un agrandissement sauvage, l'assemblée générale, sollicitée, refusa de faire appel à la justice. La collectivité a ainsi décidé d'établir des règles autorisant les agrandissements.

Depuis 1970, la vie du Het Club s'est poursuivie dans l'esprit des grandes décisions fondatrices. La promotion de la convivialité, l'entretien de la qualité du cadre de vie et des équipements collectifs ont été l'objectif constant des assemblées générales préparées par les différents conseils syndicaux qui se sont succédé.

